

## PARC NATUREL REGIONAL DE LA SAINTE-BAUME

### EXTRAIT DE DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille dix-huit, le trente et un mai, à quatorze heures trente, le Comité syndical, régulièrement convoqué en date du dix-sept mai deux mille dix-huit s'est réuni en session ordinaire à Événos sous la Présidence de Monsieur Michel GROS.

Membres en exercice : 38

Membres présents : 20

Pouvoirs : 10

**Objet : Installation des élus dans les fonctions de délégués suppléants pour représenter la région Provence Alpes Côte d'Azur et la communauté de communes de la Vallée du Gapeau.**

#### Délibération N° 175 - 2018

**Secrétaire de séance :** *Monique MATHIEU*

*Présents(es) 20 délégués (voir copie de la feuille de présence jointe) :*

*Bernadette MOUREN*

*Michel GROS*

*André BREMOND*

*Roger ANOT*

*Monique MATHIEU*

*Christophe PALLUSSIÈRE*

*Mouloud BELAÏDI*

*Dominique BLANC*

*Marc LAURIOL*

*Michel DESJARDINS*

*Alain DARMUZEY*

*Patricia SAEZ*

*Blandine MONIER*

*Jean PAPERÀ*

*Jacqueline BOUYAC*

*Claire JARRY*

*Christian OLLIVIER*

*Robert BENEVENTI*

*Jacques PAUL*

*Joseph FABRIS*

#### *Pouvoirs :*

*Monsieur Robert DELEDDA, délégué de la commune de La Cadière d'Azur, a donné pouvoir à Madame Monique MATHIEU, déléguée de la commune du Beausset,*

*Madame Simone CALLAMAND, déléguée de la commune de Méounes les Montrieux, a donné pouvoir à Monsieur Michel GROS, Président du syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional de la Sainte Baume, Maire et délégué de la commune de la Roquebrussanne,*

*Madame Monique CHAMLA, déléguée de la commune de Nans-les-Pins, a donné pouvoir à Monsieur Jean PAPERÀ, délégué de la commune du Plan d'Aups Sainte Baume,*

*Madame Ariane BOSSEZ, déléguée de la commune de Néoules, a donné pouvoir à Monsieur Alain DARMUZEY, délégué de la commune de Mazaugues,*

*Madame Hélène AUDIFFREN déléguée de la commune de Pourcieux, a donné pouvoir à Monsieur André BRENOMD, délégué de la commune de Tourves,*

*Monsieur Claude FABRE, délégué de la commune de Saint-Zacharie, a donné pouvoir à Monsieur Christian OLLIVIER, délégué de la commune de Roquevaire*

*Monsieur Pierre-Olivier CHARRIER, délégué de la commune de Solliès-Toucas, a donné pouvoir à Monsieur Roget ANOT, délégué à la commune de Belgentier,*

*Madame Suzanne ARNAUD, déléguée de la communauté d'agglomération Sud Sainte-Baume, a donné pouvoir à Monsieur Christophe PALUSSIÈRE, délégué de la communauté d'agglomération de la Provence Verte,*

*Madame Andrée SAMAT, déléguée du Département du Var, a donné pouvoir à Monsieur Marc LAURIOL, délégué du Département du Var,*

*Madame Véronique DELFAUX, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a donné pouvoir à Madame Jacqueline BOUYAC, déléguée de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,*

**Excusés(es), absents(es) :** *Madame Jocelyne LAVALEIX, Monsieur Patrick BLANC, Madame Sylvie GUIGONNET, Monsieur Laurent MARTIN, Monsieur Roland GIBERTI, Madame Daniele GARCIA, Monsieur Bruno AYCARD, Monsieur Bruno GENZANA*

VU les statuts du PNR de la Sainte-Baume,

Monsieur le Président expose :

Considérant la délibération n° 18-172 du 16 mars 2018, portant désignation de Mme Eliane BAREILLE, Monsieur Jean-Bernard MION et Jean BACCI pour représenter la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Considérant la délibération n° 18-172 du 16 mars 2018, portant désignation de Mme Jacqueline BOUYAC, Conseillère régionale pour siéger au bureau, en remplacement de Mme Véronique DELFAUX,

Considérant la délibération du 23 mars 2018, portant désignation de M. Patrick AGEORGES, nouveau délégué suppléant pour représenter la communauté de communes de la Vallée du Gapeau,

Le Comité Syndical prend acte de la désignation :

Pour représenter la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au bureau

- de Mme Jacqueline BOUYAC, déléguée titulaire

Pour représenter la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, au comité syndical

- de Madame Eliane BAREILLE, nouvelle déléguée suppléante
- de Monsieur Jean-Bernard MION, nouveau délégué suppléant
- de Monsieur Jean BACCI, nouveau délégué suppléant

Pour représenter la communauté de communes de la Vallée du Gapeau

- de Monsieur Patrick AGEORGES, nouveau délégué suppléant

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Comité Syndical acte la désignation des délégué(e)s mentionnés ci-dessus et les déclare installés dans leurs fonctions.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jours et an susdits.

Le Président  
Michel GROS

